



RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

ANNEE 2015

(Décret n°2000-404 du 11 mai 2000)

SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS (ANNEE 2015)

Le service public de déchets se compose :

- de la collecte des ordures ménagères,
- de la collecte sélective de verre, du carton des commerçants, du papier et des emballages ménagers.
- le traitement des ordures ménagères
- de la déchetterie pour la réception des objets encombrants,
- d'un centre de stockage de gravats.

1. POPULATION CONCERNEE

La totalité de la population des communes du canton (permanente, touristique et des résidences secondaires) bénéficie de la totalité des services.

Elle se compose :

Population permanente : 6 688 habitants

Résidences principales : 2 419 dont 1286 meublés représentant 5 140 lits

Résidences secondaires : 4 093

Hôtels : 1 045 lits

Chambres d'hôtes et gîtes : 297 lits

Campings : 13 représentant 5 191 lits

Hébergement associatif : 7 représentant 1 356 lits

La capacité d'accueil est de 27 229 lits dont 13 848 lits marchands.

2. PERSONNEL ET MATERIEL DE COLLECTE

La collecte des déchets ménagers est assurée en régie.

2.1. Présentation du service de collecte des ordures ménagères.

Le service est basé dans la zone d'activité « Les Sablonnières » à L'Argentière-la-Bessée. Le garage comprend : une aire de stationnement pour les camions, une zone de réparation et d'entretien des véhicules, un vestiaire et une salle de repos, un bureau et une zone de lavage.

2.1.1. *Le personnel.*

Le nombre d'employés varie au cours de l'année :

- 1 responsable de service
- 1 chef d'exploitation
- 1 gardien de déchetterie
- hors « saison été » : 3 chauffeurs + 6 rippers

- en « saison été » : 3 chauffeurs + 9 rippers

Les horaires sont les mêmes toute l'année : 5h - 12h.

Les chauffeurs sont également chargés de l'entretien des camions : nettoyage de la cabine et de la benne, intérieur et extérieur et graissage une fois par semaine.

Une partie du personnel s'occupe également des réparations simples des véhicules, ainsi que des opérations de base (vidange...).

Le nettoyage et la réparation des bacs ont lieu 1 fois par an (printemps et automne) durant 5 à 6 semaines, ces opérations sont réalisées sur place par le personnel du service.

En outre, le personnel réalise diverses tâches : aménagement du garage, déneigement de la crèche, entretien des bâtiments et jardins du canton...

2.1.2. Véhicules et matériel de réparation.

Le parc de véhicules de collecte aux couleurs de la C.C du Pays des Ecrins est le suivant :

Véhicule	Marque	Volume	Tonnage maxi	Kilométrage	Age	Etat
8546 KL 05	Renault	9.5 m ³	5.5 T	306 745	16 ans	bon
BB013RV	Mercedes	30 m ³	26 T	56 046	5 ans	Très bon
2439 KW 05	Renault	14 m ³	7 T	177 960	11 ans	Bon
CR166NX	Renault	10 m ³	5.5 T	58 182	3 ans	Très bon
1307 LC 05	Mercedes	12 m ³	6 T	137 771	7 ans	Bon

Cette hétérogénéité dans la taille des camions est due aux difficultés de passage dans certaines zones (étroitesse, hauteur limitée...) qui nécessitent la collecte par un camion de volume plus limité.

Le service possède également un camion benne-basculante sur lequel sont montés la machine à pression pour laver les bacs et le matériel de réparation.

Dans le garage, un atelier complet permet de procéder aux réparations mineures. Les chauffeurs peuvent également y nettoyer et graisser les camions.

2.1.3. Récipients de collecte et points de regroupements existants.

Les containers destinés à recevoir les ordures ménagères, le verre et les emballages sont de taille et de couleurs variées :

- les différentes tailles : 240 L, 330 L, 360 L, 500 L, 600 L, 660 L et 750 L
- les différentes couleurs : Gris-Orange, Gris-Vert, Gris-Gris, Vert-Vert, gris-jaune

La plupart des bacs ont cependant une contenance de 660 L .

Le nombre de bacs OM, Verre et emballages par commune est donné dans le tableau suivant :

Commune	Nb bacs OM	Nb bacs Verre	Nb bacs Emballage	Nb bacs total
Freissinières	13	7	6	26

Champcella	17	9	9	35
St-Martin	45	18	19	82
Les Vigneaux	40	16	17	73
Pelvoux	32	17	15	64
La Roche	40	22	27	89
Puy-St-Vincent	33	15	3	51
Vallouise	73	28	30	131
L'Argentière	158	71	74	303
<u>TOTAL</u>	<u>451</u>	<u>203</u>	<u>200</u>	<u>854</u>

De plus 36 colonnes de 4 m³ (couleur verte) ont été distribuées sur les 9 communes du Canton.

Commune	Nb de colonnes
Freissinières	2
Champcella	2
St-Martin	5
Les Vigneaux	3
Pelvoux	3
La Roche	5
Puy-St-Vincent	4
Vallouise	4
L'Argentière	8

Depuis le printemps 2006, 10 colonnes semi enterrées sont installées sur la commune de St Martin de Queyrières. Celles-ci permettent d'améliorer l'esthétique des points de collecte et de diminuer la fréquence de collecte des déchets.

Durant l'automne 2007, 90 colonnes semi enterrées ont été installées sur la station de 1600-1800 à Puy St Vincent. Cette opération a permis de supprimer sur la station 118 bacs d'ordures ménagères, 51 bacs verre et 54 bacs emballages.

Au printemps 2008, 90 colonnes semi enterrées ont été installées dans les campings : 92 bacs d'ordures ménagères, 44 bacs de verre et 48 bacs emballages ont été supprimés.

En 2009, 17 colonnes semi enterrées ont été installées dans le cadre d'aménagements de village : 41 bacs d'ordures ménagères, 10 bacs de verre et 11 bacs emballages ont été supprimés.

En 2010, 34 colonnes semi enterrées ont été installées dans le cadre d'aménagements de village :

39 bacs d'ordures ménagères, 18 bacs de verre et 19 bacs emballages ont été supprimés.

En 2011, 21 colonnes semi enterrées ont été installées dans le cadre d'aménagements de village :

31 bacs d'ordures ménagères, 16 bacs de verre et 16 bacs emballages ont été supprimés.

En 2012, 12 colonnes semi enterrées ont été installées dans le cadre d'aménagements de village :

13 bacs d'ordures ménagères, 5 bacs de verre et 4 bacs emballages ont été supprimés

En 2013 ,35 colonnes semi enterrées ont été installées dans le cadre d'aménagements de village :

49 bacs d'ordures ménagères, 23 bacs de verre et 24 bacs emballages ont été supprimés

En 2014, 13 colonnes supplémentaires papier ont été installées

3.COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Le canton est divisé principalement en 4 secteurs de collecte pour la période creuse et six secteurs en période estivale.

3.1. Organisation des tournées.

3.1.1. Tournée Nord

Elle concerne les quartiers de la Bessée et St Martin de Queyrières.

Le nombre de points de regroupements collectés sur cette tournée est de 110 à 120. Parallèlement, environ 224 bacs OM sont disposés sur le parcours de ramassage. Le kilométrage moyen est de 80 km.

Le calendrier de collecte de ce secteur est :

- hors saison : mardi - vendredi (avec Villard-Meyer)

- en saison : tous les 2 jours

3.1.2. Tournée Sud

Cette tournée collecte L'Argentière (partie rive droite), Freissinières et Champcella.

Le nombre de points de regroupements collectés sur cette tournée est de 120. Parallèlement, environ 147 bacs OM sont disposés sur le parcours de ramassage. Le kilométrage moyen est de 100 km.

Le calendrier de collecte de ce secteur est :

- hors saison : lundi (avec Ponteil, Garrats) - jeudi (avec Viollins, Roberts)

- en saison : tous les 2 jours

3.1.3. Tournée Petite tournée

Cette tournée collecte les zones:

- La Bâtie ;
- Vallouise « Puy Aillaud » ;
- Vallouise « Villard » ;
- Pelvoux Sarret ;
- Vallouise Parcher ;
- La Roche-de-Rame.

La collecte débute par le lotissement de la Bâtie ; le départ pour le quai de transfert se fait à partir de Prareboul.

Le nombre de points de regroupements collectés sur cette tournée est de 100 à 105. Parallèlement, environ 130 bacs OM sont disposés sur le parcours de ramassage. Le kilométrage moyen est de 92 km.

Le calendrier de collecte de ce secteur est :

- hors saison : mardi - vendredi
- en saison : tous les 2 jours

3.1.4.. Tournée Vallouise.

La tournée concerne la majeure partie des communes des Vigneaux Vallouise, Puy St Vincent et Pelvoux.

Le nombre de points de regroupements collectés sur cette tournée est de 145. Parallèlement, environ 350 bacs OM sont disposés sur le parcours de ramassage. Le kilométrage moyen est de 110 km.

Le calendrier de collecte de ce secteur est :

- hors saison : lundi et jeudi
- en saison : tous les 2 jours

3.2. Tonnage collecté

En 2015, le tonnage des ordures ménagères collecté est de 2 094 T (2 140 T en 2014)

Nous constatons une diminution de 2.15 % du tonnage des ordures ménagères par rapport à l'année 2014.

3.3. Coût du service

	OM	
	Année 2015	Rappel 2014
Main d'œuvre :	270 540 €	267 204 €
Charges générales :	139 677 €	143 412 €
Charges financières :	13 629 €	14 915 €
Amortissement :	121 640 €	123 093 €
TOTAL:	545 486 €	548 624 €

Le coût de la tonne collectée est de 260.50 € (256 € en 2014) se décomposant comme suit

Personnel : 129.2 € (124.86 € en 2014)

Charges générales : 66.70 € (67 € en 2014)
Charges financières : 6.51 € (6.97 € en 2014)
Amortissement : 58.09 € (57.52 € en 2014)

Le personnel représente 49.6 % des charges de la collecte des ordures ménagères (48.70 % en 2014)

Les charges générales sont calculées au prorata du tonnage d'ordures ménagères par rapport au tonnage total (ordures ménagères + collecte sélective).

3.4 .Traitement des ordures ménagères

Celles-ci sont vidées au niveau du quai de transfert de Guillestre dans une semi remorque avant d'être transportées et traitées au CSDU du Beynon à Ventavon depuis juin 2006.

3.4.1. Coût de traitement

Le coût de traitement se compose
Frais de remboursement d'emprunt
Frais d'exploitation du CET + secrétariat

En 2015, la participation de la communauté de communes du Pays des Ecrins est de 274 506

€ soit 131.15 € par tonne mise en décharge (131 € en 2014).

Le SMITOMGA a mis en conformité le CET de Guillestre, le programme de travaux a représenté 1 295 816 euros.

4.COLLECTE SELECTIVE DES EMBALLAGES MENAGERS

4.1. Organisation des tournées

- ◇ 1 fois par semaine pour les emballages (3 tournées différentes)
 - ▶ L'Argentière + Champcella + Freissinières (109 bacs)
 - ▶ Vallouise + Pelvoux + la Roche de Rame (126 bacs)
 - ▶ les Vigneaux + Puy St Vincent + St Martin (59 bacs et 24 colonnes semi enterrées)

- ◇ 1 fois toutes les trois semaines pour le verre (1 fois sur 2 pendant les vacances, collecte organisée en 3 tournées)
 - ▶ 265 bacs verre collectés et 31 colonnes semi enterrées

- ◇ 1 fois toutes les trois semaines pour le papier (23 colonnes)
- ◇ 1 fois par semaine pour le carton (2 fois pendant les vacances)

4.2. Quais de transfert pour la collecte sélective

Les quais de transfert prévus pour les matériaux issus de la collecte sélective sont situés sur le site de la déchetterie intercommunale de l'Argentière. Les trois quais réceptionnent le verre, le papier et les emballages ménagers.

Ces quais ont été équipés d'un compacteur et de 2 caissons pour les emballages, et de 2 bennes de 30m³.

Montant investissement :

G C (quais) : 72 350.59 € (TTC)

Equipements : 62 613.61 € (TTC)

4.3. Tonnages collectés

MATERIAUX	TONNAGE	<u>KG/ HAB /AN</u>	<u>OBJECTIFS Eco Emballages</u>
VERRE	357 t	53.40	35.50
EMBALLAGES	139.45 t	20.85	11.86
JOURN / MAGAZ	133.85 t	20.01	15
CARTON ONDULE	152 t	22.73	0

4.3.1. Objectifs détaillés des emballages :

	Quantité Produite (kg/hab/an)	Objectif (kg/hab/an)	Gisement (kg/hab/an)	Taux de Recyclage (quantité/gisement)
ACIER	1.70	2	12	%
ALUMINIUM	0.16	0.25	1.2	%
PLASTIQUES	4.52	2.50	22	%
CARTON (emr)	6.85	6.50	32	%
VERRE	53.40	35.50	45	%

Taux de refus au centre de tri : 34 %

4.3.2 Aide à la tonne triée / reprise :

	Aide tonne triée (€ / tonne)	<u>Reprise</u> (€ / tonne)
Acier	62	174
Aluminium	278	579
Carton (ELA, EMR)	202	108.9
Flacon plastique	596	466
verre	4.40	20

4.4. Coût du service :

	ANNEE 2015				
	Verre	Carton	Emballages	Papier	TOTAL
Main d'œuvre	34 387 €	35 139 €	66 429 €	3 806 €	139 761 €
Charges générales	→				52 787 €
Charges financières	→				5 150 €
Amortissement	→				45 969 €
TOTAL DEPENSES	→				243 667 €
RECETTES	4 284 €	5 230 €	60 167 €	11 432 €	81 113 €
COÛT TOTAL	→				162 554 €

Les 81 113 € de recettes sont réparties de la façon suivante :

- 48 759 € d'aides à la tonne triée versées par Eco Emballages
- 32 354 € de reprises de matériaux

Le coût du personnel à la tonne est de :

- 96 €/Tonne pour le verre
- 231 €/Tonne pour le carton
- 477 €/ Tonne pour les emballages
- 28.6 €/ Tonne pour le papier
- 129.2 €/Tonne pour les ordures ménagères

Le personnel représente 57.36 % des charges de collecte sélective (55.36 % en 2014)

4.5 Transport et conditionnement

Tonnages 2015	Transport	Coût transport 2015 (ttc)	conditionne ment	Coût conditionnement 2015 (ttc)

Verre	357.13 T	0 €/T	0 €	0	0
Emballages	139.45 T	218.65 €/Benne	10 130 €	278.90 €/T	38 767 €
Journ/Magaz	133.85 T	218.65 €/benne	2 616 €	26.82 €/T	3 567 €
Carton	152 T	218.65 €/Benne	7 386 €	26.82 €/T	4 076 €
Total	782 T		20 132 €		46 410 €

Le verre est transporté dans le Languedoc par l'entreprise ZENA.
Le papier, le carton et les emballages sont transportés par l'entreprise Allamanno au centre de tri à Ventavon.

4.6. Sensibilisation de la population :

4.6.1 Réunions de quartier, auprès des associations ou auprès des services techniques:

Réunion de sensibilisation auprès des compagnons du devoir ou des services techniques communaux.

Stand tri sélectif sur les marchés de l'Argentière et de Vallouise pendant la quinzaine du tri.

Distribution de sacs rappelant les consignes de tri.

Jeu concours pendant la semaine du tri

4.6.2 Sensibilisation en milieu scolaire :

Sensibilisation auprès des 4 classes de 6^e du collège des Giraudes (à l'aide de la vitrine

du tri, d'une exposition et d'une cassette vidéo).

Sensibilisation dans les écoles primaires (St Martin, l'Argentière ...)

Des visites de déchetterie ont été effectuées.

4.6.3 Documents de sensibilisation :

Des articles sont passés régulièrement dans la presse.

Des affichettes en plusieurs langues ont été distribuées dans les stations de ski et les campings.

4.6.4 Bilan

En 2015, le tonnage de collecte sélective est en légère baisse par rapport à l'année 2014.

Le taux de refus au centre de tri en ce qui concerne les emballages est de 34 %.

Ce taux est dû certes à des erreurs de tri mais aussi au fait que les emballages restent trop longtemps dans le caisson (problème des petites collectivités).

4.7 Opération compostage individuel

Les composteurs ont été distribués durant l'année 2015 sur le Canton de l'Argentière. Les composteurs en bois de 300 litres ont été prêtés en échange d'une caution de 20 €.

Environ 670 composteurs ont été distribués sur le Canton depuis le début de l'opération.

5. REHABILITATION DES ANCIENNES DECHARGES DU PAYS DES ECRINS

Le Canton du Pays des Ecrins comptait, il y a encore quelques années sur son territoire, 11 décharges.

L'ouverture de la déchetterie intercommunale des Sablonnières en juin 1998 a permis de mettre fin à cette multitude de dépôts.

Depuis, la décharge de l'Argentière-La-Bessée plus connue sous le nom d'ancien crassier de Pechiney a été réhabilitée.

Six, parmi les dix autres anciennes décharges pouvaient encore présenter des risques au niveau de la pollution de leur milieu et étaient peu esthétiques, c'est pourquoi la Communauté de Communes a eu la volonté de lancer un programme de réhabilitation. Cette démarche a d'ailleurs été fortement encouragée par le plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés révisé en mars 2001.

Après montage de dossier, une demande de subvention a été faite : le montant des travaux s'est élevé à 137 200 €.

La réhabilitation des six décharges s'est terminée au printemps 2008.

6. DECHETTERIE

6.1. Equipement

La déchetterie est ouverte en juin 1998. Elle est constituée de 8 quais de déchargement munis de bennes de 30 m³ et d'un compacteur pour les cartons, d'un local de stockage des DMS et d'un local d'accueil. Le gardiennage est assuré par un agent à plein temps et d'un agent des OM pour le sixième jour d'ouverture et le remplacement de congés.

Les travaux de mise aux normes et sécurisation de la déchetterie ont été effectués durant l'année 2015 pour un montant de 69 000 € HT (financés à hauteur de 60 % par l'Etat et l'ADEME).

Ces derniers ont consisté à :

- créer des murets de déchargement et poser des barrières anti chutes en bout de bennes
- poser des bardeaux métalliques pour protéger les murets béton
- poser une clôture de 2 mètres de haut et surélever le portail
- poser une barrière de régulation des entrées
- acquérir une armoire aux normes pour les DDS
- acquérir une benne étanche pour le stockage des bidons souillés
- acquérir une benne pour le stockage des huiles végétales
- créer un réceptacle des huiles de vidange
- refaire l'ensemble de la signalétique du site

A l'occasion de la mise aux normes, un nouveau règlement intérieur a été validé afin de définir les règles de fonctionnement de la déchetterie.

6.2. Fréquentation

Nombre de visites : 20 674 (diminution de 1.28 % par rapport à 2014).

- Pourcentage de visites relatives aux artisans commerçants : 14.99 %
- Pourcentage de visites relatives aux particuliers : 15.01 %

Récapitulatif du nombre de visites par mois : 1 722 (1745 en 2014)

- Nombre de visites par mois relatives aux artisans commerçants : 258
- Nombre de visites par mois relatives aux particuliers : 1 464

6.3. Tonnage collecté

Pneus : 72 T
Métaux : 82 T
Déchets verts: 386 T
Gravats : 423 T

Bois : 396 T
 Encombrants : 777 T
 Huiles usagées : 2.6 T
 DMS : 12 T
 Batterie : 200 unités
TOTAL : 2 150 T (2 183 en 2014)

6.4. Coût du service

Main d'œuvre : 76 723 € (71 640 € en 2014)
 Charges générales : 175 692 € (150 356 € en 2014) dont 33 200 € pour transport et
 132 990 € pour traitement
 Consommation (électricité, téléphone) : 1 491 € (1 205 € en 2014)
 Charges financières : 1 562 € (1 626 € en 2014)
 Amortissement : 22 635 € (22 635 € en 2014)
TOTAL : 278 103 € (257 950 € en 2014)

Le coût exploitation est de 129 € par tonne se décomposant comme suit :

Personnel : 35.69 €
 Charges générales : 81.72 € (transport 15.44 € et traitement 61.86 €)
 Charges financières : 0.73 €
 Amortissement : 10.53 €

6.5. Centre à gravats

Centre à gravats	Année 2015
Main d'œuvre	5 930 €
Intervention extérieure	0 €
Amortissement	2 345 €
TOTAL DEPENSES	8 275 €
Reprise subvention	0 €
Redevance	4 832 €
TOTAL RECETTES	4 832 €
COÛT	1 098 €

En 2015, le centre a réceptionné 1 950 m³ de gravats.

7. RECAPITULATIF

Nature	COÛT		
	Année 2014	Année 2015	variation
Collecte OM	548 624 €	545 486 €	- 0.57 %
Traitement OM	280 342 €	274 506 €	- 2.08 %
Collecte sélective	234 809 €	243 667 €	+ 3.77 %
Recettes CS	86 902 €	81 113 €	-6.66 %
Déchetterie	257 950 €	278 103 €	+ 7.81 %

Déchets : rapport annuel 2015

(encombrants, pneus, huiles, DMS)			
Redevance spéciale (entreprises +campings+recettes métaux et DEEE)	37 224 €	44 768 €	+ 20 %
Centre à gravats	6 499 €	1 098 €	- 83 %

La tonne d'ordures ménagères, collectée et traitée, revient à 391 € (387 € en 2014, soit +1.03 %).

8. FINANCEMENT

Le service de déchets ménagers est principalement financé par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) récupérée auprès des usagers du canton (particuliers et professionnels).

Les recettes sont de 1 532 159 € se répartissant comme suit :

TEOM: 1 386 213 €

Aides : 0 €

Recettes collecte sélective : 81 113 €

Produits exceptionnels : 0 €

Atténuation de charges : 15 233 €

Redevance centre à gravats : 4 832 €

Redevance spéciale professionnels et campings: 44 768 €

9. EVOLUTION DU SERVICE

Une étude est en cours afin de valoriser la partie organique des déchets du haut du Département. Une étude sur la tarification incitative va être menée courant 2016.

Le programme territoire zéro déchet zéro gaspillage permet à la collectivité d'avoir des moyens humains supplémentaires afin de travailler sur la sensibilisation au tri, au compostage et de développer de nouvelles filières. Les déchets de bois sont traités par une filière agréée depuis juin 2009 : ces derniers sont récupérés par l'entreprise Roux Transport avant d'être acheminés en Italie pour la confection de mobiliers tels que des bureaux, des cuisines...

Fait à L'Argentière-La Bessée le 10 juin 2015

Le Président

Cyrille DRUJON D'ASTROS